

# BULLETIN ADHÉSION 2019

( Bulletin à retourner IMPÉRATIVEMENT - dûment rempli avec le règlement )

**DIRIGEANT :** Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... (à préciser pour la Protection Juridique)

**ENTREPRISE** adhérent à l'AGRP : .....

ACTIVITÉ : ..... CODE APE : .....

SIRET : ..... NB DE SALARIES : .....

ADRESSE : .....

VILLE : ..... CODE POSTAL : .....

TELEPHONE : ..... FAX : .....

PORTABLE : .....

**EMAIL obligatoire :** .....

ASSUREUR OU CABINET D'ASSURANCES (Nom - Adresse – Mail – Téléphone) vous ayant conseillé de prendre une G.S.C. :

## ADHÉSION A L'ASSOCIATION DE GESTION DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE 2019

**Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'AGRP :**

**OPTION 1 – Cotisation 195 €**

- 195 € / an : Adhésion obligatoire à une Organisation Patronale professionnelle ou territoriale, adhérente de la G.S.C.  
(Art. 4 de la Convention de la Garantie Sociale des Chefs d'Entreprise).

**OPTION 2 – Cotisation 225 €**

- 195 € / an : Adhésion obligatoire à une Organisation Patronale professionnelle ou territoriale, adhérente de la G.S.C.  
(Art. 4 de la Convention de la Garantie Sociale des Chefs d'Entreprise).

- 30 € / an : Garantie Protection Juridique (contrat souscrit auprès de COVEA, par l'intermédiaire de PARTENAIRES ASSURANCES – Immatriculation ORIAS N° 13009271)  
du Mandataire Social pour l'**EXERCICE 2019**, nominative et individuelle.  
(Régler 30 € sup / pers. à partir de 2 pers souscrivant la Garantie P.J.).

**Renouvelable chaque année, cette cotisation concerne l'EXERCICE 2019 et doit être réglée dès réception de l'appel de cotisation :**

Par chèque à l'ordre de l'AGRP

Par virement (RIB joint, nous transmettre l'avis de virement)

Date et Signature :